

# « Ma santé 2022 » - « Ségur »

CVHA 8 juillet 2020

## « Ma santé 2022 » continue...

- ▶ Parution prochaine des textes sur les sujets actés dans les concertations de début d'année
  - *Fusion des 4 premiers échelons pour les nominations de juillet (décalage des nominations possibles pour que les praticiens en bénéficient en 2020)*
  - *Bénéfice de l'IESPE dès l'année probatoire (sans contrat d'engagement pour 2020)*
  - *Neutralisation de l'impact pour les PHC*
- ▶ Les concertations concernant les autres thématiques reprendront à l'automne
  - *Activité libérale dès l'année probatoire*
  - *Remplacement des contrats de PHC, attachés et clinicien par un contrat unique*
  - *PECH et prime d'exercice territoriale renforcée*
  - *Modification de la procédure de nomination des PH*

# Une articulation « Ma santé 2022 » / « Ségur » complexe

- Les thèmes sont intriqués mais les équipes de négociation sont différentes
- Une partie des enveloppes annoncée dans le cadre du « Ségur » concerne « Ma santé 2022 » (100 M€ pour la fusion des échelons)
- Des thèmes identiques sont discutés dans les deux procédures de négociation (valences/intéressement)

# Point sur le « Ségur »

- **Attente du retour des concertations du 2 juillet entre les syndicats et les équipes de négociation du « Ségur »**
  
- **Propositions**
  - ▶ Majoration des deux taux de l'IESPE
  - ▶ Mise en place de deux échelons de fin de carrière
  - ▶ Majoration des gardes de WE et JF
  
- **Thèmes de discussion**
  - ▶ Amélioration du milieu de grille
  - ▶ Intérim
  - ▶ Passerelles avec le privé et entre disciplines